

### 4.2.3 Modèles de trajectoire de résilience des PPD

Les résultats de l'analyse prospective sont subdivisés en deux suivant l'autonomie en riz et les éléments de capacité des PPD.

#### 4.2.3.1 Tendances prévisionnelles de l'autonomie en riz des PPD

Les données sur les PPD depuis le début des projets d'appuis PSA et ERI en 2003-2004, en passant au sevrage à ces tuteurs de résilience en 2009, jusqu'au moment des enquêtes du projet de thèse ont permis de réaliser une étude prospective sur la trajectoire de résilience tendancielle (figure 41) des PPD notamment en matière d'autonomie en riz et de capacité (figure 41).

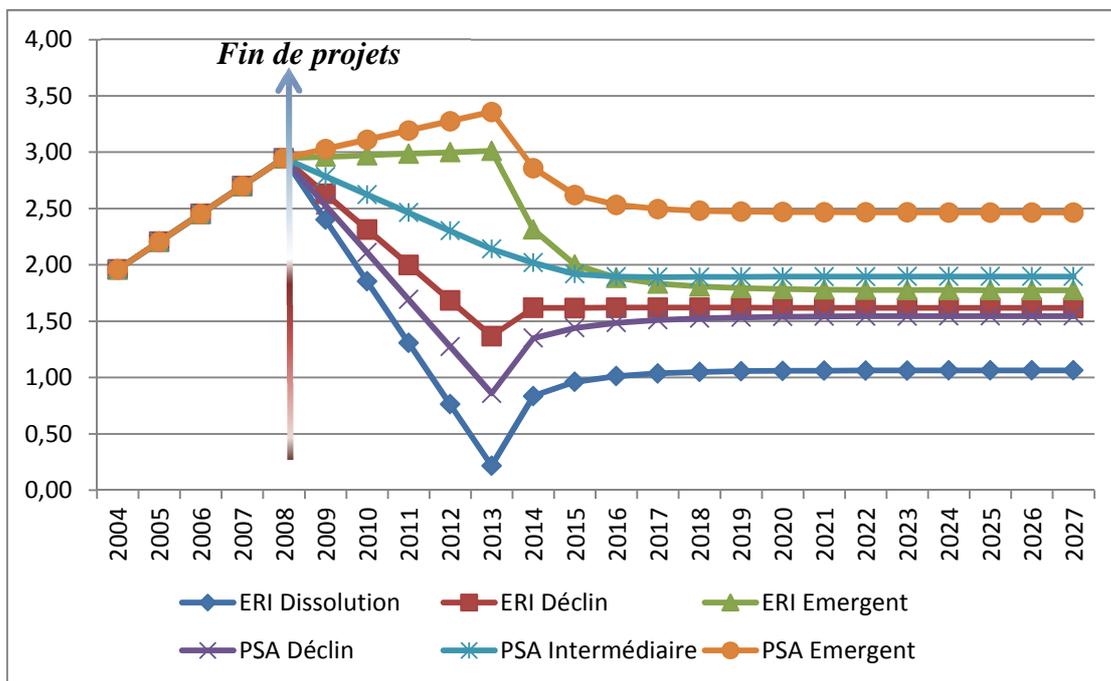


Figure 39 : Evolution prospective de l'autonomie en riz des PPD

Ces résultats montrent en l'occurrence que dans le futur :

- PSA Emergent enregistreraient un léger déclin suivi d'une stabilisation de l'autonomie en riz au niveau maximum de toute la population ;
- PSA Intermédiaire embrasserait un léger déclin suivi d'une stabilisation légèrement au-dessus d'ERI Emergent ;
- PSA Déclin amorcerait une légère reprise suivi d'une stabilisation au même niveau que les catégories intermédiaires ;
- ERI Emergent subirait un déclin radical suivi d'une stabilisation au même niveau que les catégories intermédiaires

- ERI Déclin réaliserait une légère reprise après le déclin et stagnerait au même niveau que les catégories intermédiaires
- et ERI Dissolution exécuterait une légère reprise après le déclin et se cantonnerait au niveau inférieur.

Sur le long terme, les PPD se fusionneraient en trois catégories en matière d'autonomie en riz : le niveau d'autonomie supérieure (catégorie 1), le niveau d'autonomie intermédiaire (catégorie 2) et le niveau d'autonomie inférieure (catégorie 3).

#### 4.2.3.2 Tendence prospective de la capacité des PPD

Les variables de capacité retenues ont permis de procéder à une étude prospective de la trajectoire des PPD dans le futur selon leur groupe d'apparence actuelle. A travers les études prospectives markoviennes, le graphique de la tendance prospective a été produit.

##### a. PSA Emergent

La figure 42 trace la tendance des PSA émergents.

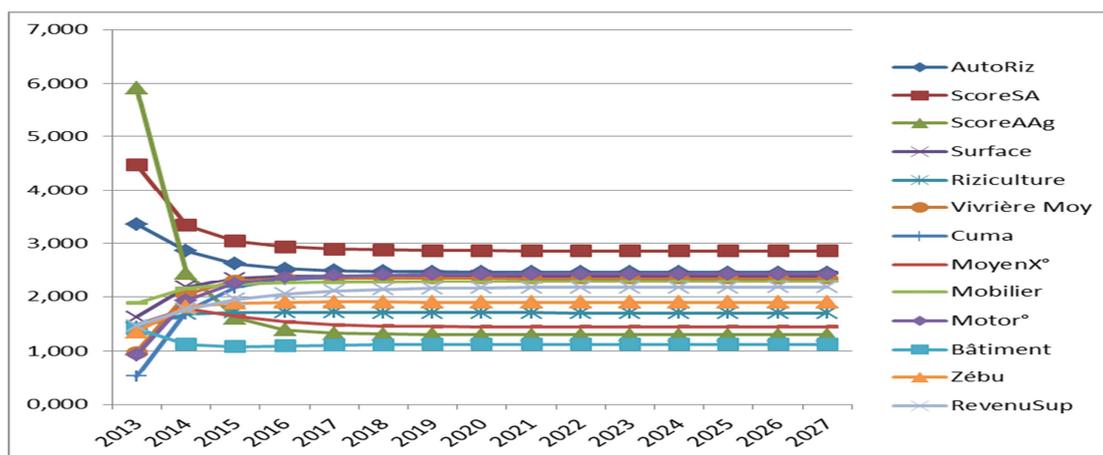


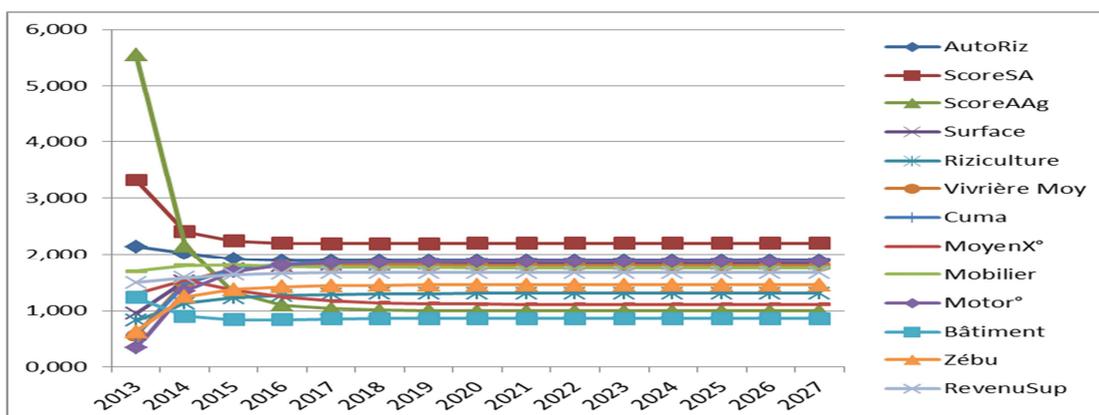
Figure 40 : Tendence prospective de la capacité des PSA EMERGENTS

La trajectoire du groupe PSA Emergent est caractérisé par :

- une baisse radicale de l'acculturation agricole,
- une baisse du niveau de sécurité alimentaire,
- un maintien de la surface rizicole,
- une augmentation considérable de la surface vivrière,
- un investissement aux matériels mécaniques et au cheptel bovin,
- une diversification de revenus
- et un maintien des investissements en bâtiments.

### b. PSA Intermédiaire

La figure 43 met en relief la tendance du groupe PSA Intermédiaire.



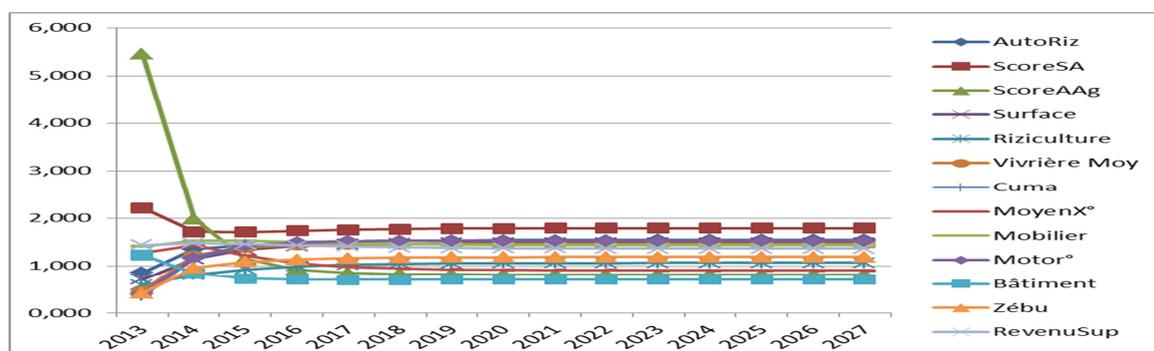
**Figure 41 : Tendence prospective de la capacité des PSA Intermédiaires**

La trajectoire du groupe PSA Intermédiaire est caractérisée par :

- un recul notable de l'acculturation agricole,
- une réduction notable du niveau de sécurité alimentaire,
- une augmentation des surfaces agricoles en l'occurrence triple de la surface vivrière,
- un investissement en matériels mécaniques et en cheptel bovin,
- une stagnation du mobilier et des sources de revenus supplémentaire
- et une récession des investissements en immobilier.

### c. PSA Déclin

La figure 44 reflète l'évolution prospective du groupe PSA Déclin.



**Figure 42 : Tendence prospective de la capacité des PSA Déclin**

La trajectoire du groupe PSA Déclin se caractérise par un recul radical de l'acculturation agricole, une stabilisation du niveau de sécurité alimentaire, une augmentation considérable des surfaces rizicoles et vivrières, une régression des investissements en immobiliers, un investissement aux matériels mécaniques et au cheptel bovin et une stagnation en mobilier et en revenu supplémentaire.

#### d. ERI Emergent

L'évolution prospective du groupe ERI Emergent est donnée par la figure 45.

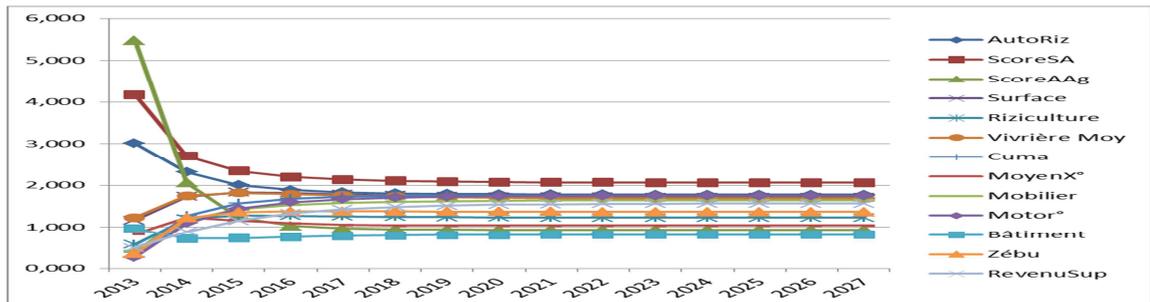


Figure 43 : Tendence prospective de la capacité des ERI EMERGENTS

La trajectoire prospective du groupe ERI Emergent se caractérise par :

- une baisse radicale de l'acculturation agricole,
- une dégradation notable de la sécurité alimentaire et de l'autonomie en riz,
- une augmentation conséquente de la surface rizicole,
- un investissement sur les matériels mécaniques et le cheptel bovin,
- une acquisition de biens mobiliers, une diversification de revenu
- ainsi qu'une stagnation des investissements en biens mobiliers.

#### e. ERI Déclin

En ce qui concerne le groupe ERI Déclin, la figure 46 met en relief sa tendance.

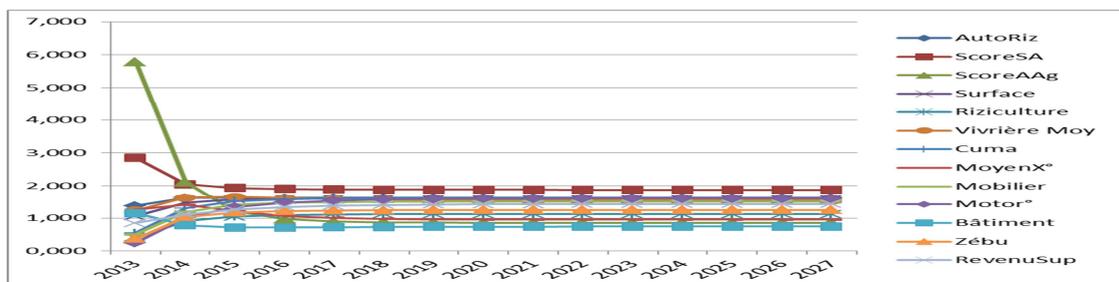


Figure 44 : Tendence prospective de la capacité des ERI Déclin

La trajectoire du groupe ERI Déclin est caractérisé par :

- une baisse radicale de l'acculturation agricole,
- une baisse du niveau de sécurité alimentaire,
- une légère augmentation de la taille d'exploitation,
- un doublement de la surface rizicole,
- un investissement sur les matériels mécaniques et le cheptel bovin,
- une acquisition de biens mobiliers,
- une diversification de revenu
- et une régression des investissements en immobilier.

### f. ERI Dissolution

Quant au groupe ERI Dissolution, la tendance dans le temps est donnée par la figure 47.

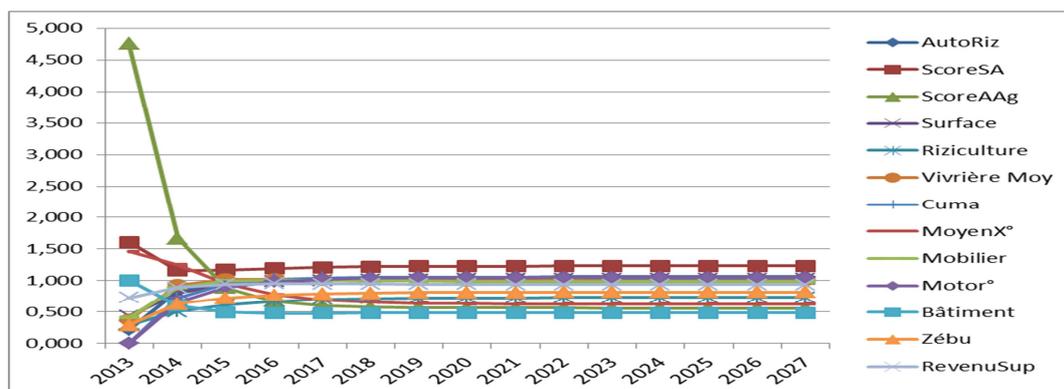


Figure 45 : Tendence prospective de la capacité des ERI Dissolution

La trajectoire du groupe ERI Dissolution est caractérisée par :

- une baisse notable de l'acculturation agricole,
- une légère dégradation du niveau, déjà faible, de la sécurité alimentaire,
- une dégradation des moyens de production,
- une augmentation des surfaces agricoles en l'occurrence celle des cultures vivrières,
- un investissement sur les matériels mécaniques et cheptel bovin,
- une acquisition de biens mobiliers,
- une diversification de revenu
- et une régression des investissements en immobilier.

En résumé, les PPD embrasseraient dans le futur une régression du niveau de sécurité alimentaire et de l'acculturation agricole ; leur orientation majeure en matière de capacité serait :

- l'augmentation des surfaces vivrières,
- le maintien d'un seuil de surfaces rizicoles,
- l'investissement en matériels mécaniques,
- la diversification de revenus,
- l'augmentation du cheptel bovin,
- l'abandon de l'intensification,
- la réduction de dépense afin d'investir dans d'autres secteurs
- et la régression des investissements en immobilier.

### **4.3 Discussions**

De tout ce qui précède, des discussions relatives aux différentes découvertes de cette partie important avant d'enchaîner dans les discussions de fond.

#### **4.3.1 Les différentes découvertes**

Les problèmes fonciers et économiques emprisonnent les PPD à la merci d'un faible niveau d'autonomie en riz et les empêchent de concentrer leurs efforts et leurs ressources aux améliorations techniques de leurs exploitations. Les exploitations qui arrivent à donner une priorité à l'amélioration technique de leur exploitation enregistrent une amélioration de leur niveau de sécurité alimentaire. Par ordre d'influence des priorités de résilience dans l'autonomie en riz des PPD, en bas de l'échelle se trouve la priorité économique puis le foncier et au plus haut niveau les aspects techniques qui propulsent les PPD vers une meilleure autonomie en riz et dont le passage à ce niveau est comme préalable la résolution des problèmes économiques et fonciers.

Autrement dit, une exploitation agricole sans stabilité économique et foncière n'est pas disposée à relever des défis techniques et à conquérir un meilleur statut en sécurité alimentaire durable (Randriamiandrisoa & Ballet, 2014). Le manquement à ce préalable fait trébucher les exploitations agricoles et les fait plonger dans la zone de survie et de vulnérabilité. Des problèmes économiques et/ou fonciers rendent les exploitations vulnérables et les mettent sous l'emprise d'un effet d'entraînement négatif néfaste à leur développement technique et au détriment d'une meilleure résilience alimentaire. C'est le « tourbillon de la pauvreté ».

Ce constat met en exergue l'importance des dimensions économique et foncière des appuis préconisés pour les agriculteurs en matière de sécurité alimentaire. Ceci pour dire que les solutions économiques et foncières sont des précurseurs de la réussite de la vulgarisation des techniques agricoles améliorées. Les agriculteurs ne peuvent pas s'offrir le luxe d'investir sur les innovations techniques tant que leurs problèmes fonciers et économiques ne soient pas résolus convenablement. L'adoption des techniques améliorées et innovantes est entamée dès qu'une condition économique minimum et un processus de sécurisation foncière rassurant les exploitations agricoles est effective. En revanche, les problèmes économiques et fonciers ont des répercussions négatives dans la sécurité alimentaire des ménages agricoles.

En matière d'autonomie en riz, seulement 05,2% des PPD pour PSA et 04,4% pour ERI ont pu atteindre l'autosuffisance totale en riz *i.e.* 12 mois d'autonomie en riz sur 12 cinq ans après la fin des projets d'appuis. 28,4% des PPD de PSA et 24,5% des PPD ERI ont pu maintenir leur niveau de sécurité alimentaire de fin du projet *i.e.* au moins 09 mois d'autosuffisance en riz (ADRA, 2008). Le reste des PPD ont rechuté au niveau inférieur.

La tendance centrale est de 07 mois d'autonomie en riz pour PSA et 08 mois pour ERI. La majorité a vu leur autosuffisance en riz se dégrader de la position d'antan pour s'échouer à la position de la grande masse 05 ans passés *i.e.* 07 mois de suffisance en riz voire moins (*ibid.*). Dans ce sens, 62,4% de la population étudiée pour PSA et 60,0% pour ERI ont une autosuffisance en riz inférieure ou égale à 7 mois par an. Pis encore, 03,6% des PPD de PSA et 02,2% pour ERI ont zéro mois d'autosuffisance en riz. Ils dépendent totalement du marché pour disposer du riz.

L'étude de la capabilité des PPD a permis d'identifier leurs orientations après la fin des projets d'appuis ; ces orientations sont au nombre de cinq, à savoir :

1. la subsistance,
2. la reconversion,
3. la diversification,
4. l'extension,
5. la croissance

En matière de condition de vie : pour PSA, ce sont les groupes émergents et Intermédiaires qui ont les meilleures conditions de vie ; ils sont au même niveau malgré la différence d'autonomie en riz. Pour ERI, la condition de vie est inversement proportionnelle à l'autonomie en riz. Ce sont les PPD ayant une faible autonomie en riz qui ont une meilleure condition de vie.

Ces constats reflètent deux modes de vie et de priorités opposés en termes de bien-être : Il y en a ce qui donne une importance primordiale à la dimension alimentaire et ce qui la relègue au second plan au profit du bien-être social.

#### **4.3.2 Différenciation de trajectoire de résilience**

Durant l'accompagnement du projet d'appuis (2003-2008) qui jouait le rôle de tuteur de résilience, les PPD ont emprunté la même trajectoire de résilience qu'est l'amélioration de la sécurité alimentaire. Celle-ci se manifestait par l'augmentation de l'autosuffisance en riz. Après la cessation d'activité du tuteur de résilience, les PPD se différencieraient dans le temps. Cette différenciation se manifeste à travers ce même paramètre qu'est l'autosuffisance en riz.

La suffisance en riz des PPD à la fin des projets d'appuis est de 09 mois à 11 mois. La prévision était que, après le retrait de ceux-ci, cette performance soit au moins maintenue de façon pérenne (trajectoire PSA 2) voire poursuivie pour atteindre l'autosuffisance totale (trajectoire PSA 1). Seules les catégories Emergentes ont pu maintenir cette position de résilience grâce à sa stratégie de croissance et d'extension des activités à la fois dans le domaine agricole non agricole. Les PPD des catégories Intermédiaire et Déclin ont rechuté dans le spirale de la pauvreté tout en ayant adopté des stratégies de résilience différentes. La catégorie Intermédiaire n'a pu maintenir son niveau de performance en suffisance en riz. Les PPD de cette catégorie continuent de croire aux techniques agricoles améliorées. De ce fait, ils focalisent de façon exclusive leur stratégie dans l'agriculture et font recours à des revenus additionnels pour subvenir à leurs besoins.

La catégorie Déclin regroupe les PPD qui ont vu leur suffisance en riz se dégringoler fortement. Les PPD de cette catégorie ont pris une toute nouvelle trajectoire de résilience après le sevrage avec le tuteur de résilience en entreprenant une reconversion d'activités. Force est de constater qu'ils se sont investis dans des activités génératrices de revenu non agricole pour combler leur gap en matière de suffisance en riz. En l'occurrence, les investissements en matériels motorisés constituent leur choix de prédilection d'autant plus que ce type d'AGR offre une liquidité financière solvable, stable et régulière. La catégorie Dissolution qui est composée de PPD ayant le plus bas niveau d'autonomie en riz ; ce sont des PPD vivant sous le régime de subsistance. Ces exploitations fonctionnent exclusivement pour assurer généralement le quotidien ; la perspective d'avenir est reléguée au second plan. Leur capabilité est faible, leur capacité de choix s'amincit et les pousse ainsi à la stratégie défensive (Lalau, 2008).

Ceci implique que les mêmes inputs produisent les mêmes outputs pendant les projets d'appuis mais la durabilité et la pérennité des impacts se différencient suivant les bénéficiaires. Ces derniers se positionnent différemment dans la trajectoire de résilience selon leur capacité respective. En effet, les PPD peuvent changer d'une trajectoire à une autre selon l'évolution de sa capacité qui est constituée par sa capacité et l'opportunité qu'ils ont car l'aspiration et le choix sont conditionnés par ce qui est possible à l'horizon (Lalau, 2011).

#### 4.3.3 Le préalable de l'initiation aux innovations techniques

L'épanouissement des exploitations agricoles est conditionné par la priorité de résilience qui peut être l'économie, le foncier ou la technique. La priorité économique prime en premier lieu ; vient ensuite la priorité foncière. Les agriculteurs n'accordent pas assez d'intérêt aux innovations pour développer son exploitation tant que les problèmes économiques puis fonciers de l'exploitation ne soient pas résolus (Andrianaivoarimanga & *al.*, 2017a). La dite stratégie présente une analogie à celle des agriculteurs des hautes terres dont l'accès aux opportunités techniques est bloqué par le problème foncier (Rakotoarisoa, 2010)

Ceci met en évidence la pertinence de deux niveaux d'intervention différents pour viser un développement inclusif et intégré. Le niveau 01, qui doit précéder le niveau 02 concerne les axes économique et foncier *i.e.* les préalables tandis que le niveau 02 englobe la vulgarisation des innovations techniques à l'endroit des exploitations agricoles paysannes (figure 48).

Les deux types d'intervention peuvent se faire simultanément pour gagner du temps et rassurer les exploitations agricoles de l'adhésion du logique du projet dans la logique paysanne.

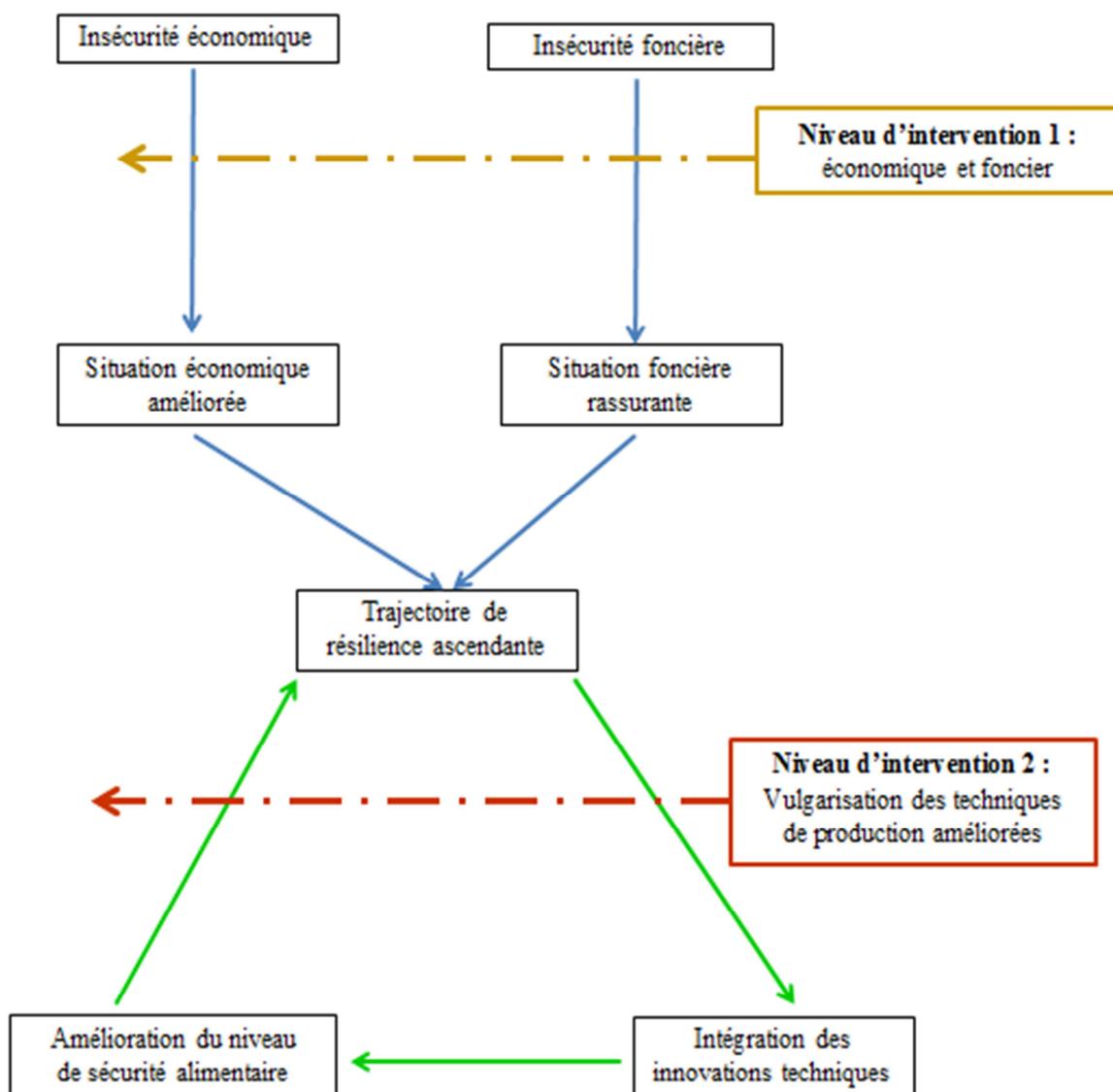


Figure 46 : Niveau d'intervention en matière de développement agricole

Source : auteur

Une intervention voire une politique pour l'amélioration de la sécurité alimentaire paysanne doit reconnaître, intégrer, adopter voire marier cette séquence décisionnelle paysanne afin de revêtir une pertinence adéquate et d'atteindre par la suite son objectif ultime qui est de promouvoir une meilleure résilience des petites exploitations agricoles en facilitant leur capacitation et élargissant leur horizon par le biais d'une résolution ciblée de leur problème au lieu de se cantonner dans une préférence adaptative (Lalau, 2008). Dans ce sens, plus les interventions sont spécifiées et adaptées à cette condition résilience paysanne, plus

la force de changement est intense pour atteindre la masse critique au développement. Une approche stratifiée (Ramanarivo S. , 2004) offre une liberté de choix et de perspective à l'agriculteur tout en considérant sa situation dans laquelle il évolue.

#### **4.3.4 Accepter les différents types de vocation paysanne**

D'une part, la différenciation des PPD après le départ du tuteur de résilience apprend la pertinence, l'importance et la nécessité d'une approche holistique et ciblée pour pouvoir traiter convenablement chaque cas au lieu d'entreprendre une intervention globalisante émaillée d'une discrimination passive et de favoritisme involontaire. Pour être efficace et efficiente, une intervention doit considérer les différents niveaux de capacité des agriculteurs : le besoin d'un agriculteur en situation de subsistance est différent du besoin des agriculteurs en phase de reconversion, de même les besoins des agriculteurs en phase de spécialisation, en phase d'extension et en phase de croissance sont tout aussi différents et impliquent une spécification et une offre appropriée à chaque catégorie pour impacter le plus positivement possible sur la résilience des exploitations agricoles en général et leur sécurité alimentaire en particulier.

D'autre part, cette différenciation apprend aussi les différents types de la vocation paysanne : il y a ceux qui continuaient d'évoluer dans le secteur agricole et il y a ceux qui entreprenaient une reconversion vers d'autres activités qui ont peu d'attrait avec l'agriculture. Comprendre et accepter cette destination paysanne permet encore une fois de mieux spécifier les actions de développement dès la conception au lieu de faire une intervention forcée et déguisée en une approche participative dirigée. Dans sa trajectoire de résilience, les exploitations peuvent gravir à l'échelon supérieur, en adoptant une stratégie productive, tout comme régresser à l'échelon inférieur avec une stratégie défensive selon la liberté de choix qu'il a. Ceci rejoint la théorie de mutation (Olsson & *al.*, 2014) et la réaction stratégique des exploitants agricoles par rapport aux innovations (Lalau, 2008) dans le cadre de sa réorientation stratégique pour renforcer sa capacité (Lalau, 2011). C'est à ce niveau que l'on juge la pertinence et l'efficacité d'un projet : un projet pertinent est un projet qui est capable de présenter pas seulement le plus de choix possible aux agriculteurs mais aussi et surtout de répondre aux aspirations de développement de ces derniers et favoriser la capacitation requise pour une meilleure résilience.

#### **4.3.5 Dualité entre bien-être alimentaire et bien-être matériel**

Le bien-être est un concept multidimensionnel ; le moins que l'on puisse dire est qu'il est lié à une autonomie suffisante pour répondre aux besoins fondamentaux entre autres

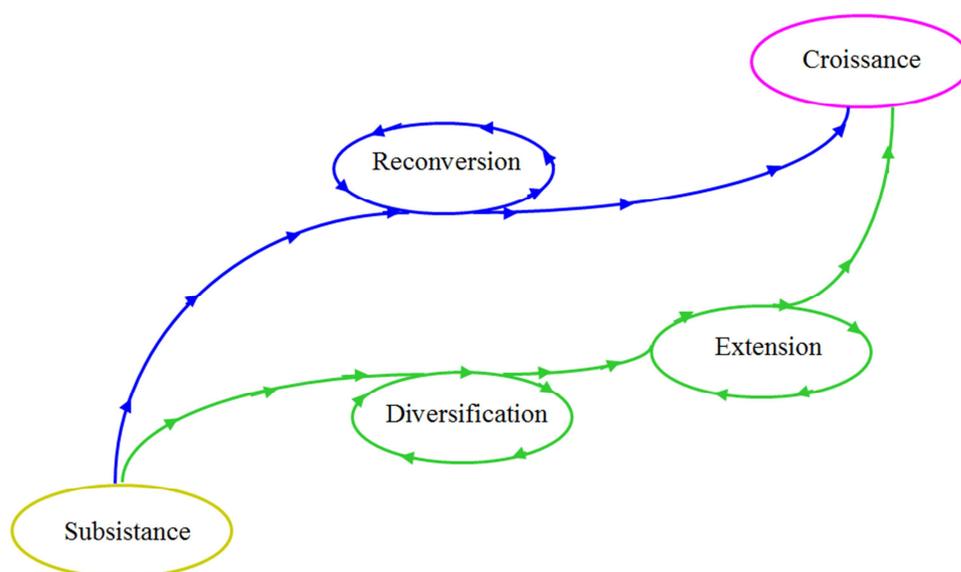
manger, se vêtir, boire, se loger, se reposer. Il implique aussi de vivre dans un environnement physique, social, familial favorable au développement harmonieux de l'individu. La satisfaction des besoins fondamentaux dépend de la disponibilité des ressources notamment le revenu (Intellego, 2016). Le bien-être physique est défini par la sensation d'une bonne santé physiologique générale, d'une satisfaction des besoins primordiaux du corps tandis que le bien être psychologique est issu d'une évaluation subjective personnelle à partir des perceptions et des satisfactions diverses. Dans ce sens, le dictionnaire Larousse définit le bien être comme « l'aisance matérielle qui permet une existence agréable » (Larousse, 2016).

L'autonomie en riz est à la base du bien-être alimentaire du ménage agricole tandis que les biens et matériels contribuent à leur bien-être matériel qui par extension façonne son image sociale et sa réputation. Face à la rareté des ressources, les agriculteurs devraient faire le choix entre leur bien-être alimentaire et leur bien-être matériel. Ceci justifie l'existence de deux modes de vie en termes de bien-être paysan. Il y a ceux qui accordent plus d'importance à leur bien-être matériel qu'à leur bien être alimentaire, entre autres leur alimentation, et vice versa. Ce constat ouvre un débat sur la retombée des projets de développement sur la condition de vie paysanne et sur l'efficacité de ces derniers en matière de développement. Un projet efficace est-il celui qui a atteint ses objectifs en terme d'indicateurs ou celui qui a engendré une amélioration du bien-être de ces bénéficiaires ? En effet, quels que soient les résultats et performances des projets de développement, les agriculteurs les adaptent et les convertissent à leur aspiration à l'instar des projets AGR qui, une fois l'agent d'exécution quitte les lieux, sont transformés et convertis en projet personnel en l'occurrence changement de filière, cession de capital et vente d'équipement pour acquisition de matériels différents. En revanche, certains agriculteurs poursuivent le chemin initié avec le tuteur de résilience même après le sevrage. Bref la durabilité des impacts de développement est biaisée par la perception de bien-être des bénéficiaires. Dans ce sens, Lallau (2008) a évoqué le concept de la préférence adaptative et l'aspiration. Quand bien même, ces impacts ne laissent pas indifférents les bénéficiaires de projet sur leur bien-être.

#### **4.3.6 Trajectoire de résilience des exploitations agricoles**

Etant donné que la capabilité définit la trajectoire d'une exploitation agricole (Provitolo & Antipolis, 2009), la hiérarchisation et la mise en connexion de leurs orientations en chaîne continue aboutit au schéma de la trajectoire de résilience des exploitations agricoles de la figure 49.

La dite trajectoire de résilience donne une idée de la perspective éventuelle des exploitations agricoles selon l'opportunité qui se présente et la potentialité de ces exploitations.



**Figure 47 : Trajectoire de résilience des exploitations agricoles**

Source : auteur

Cette trajectoire de résilience donne un aperçu de ce que peut être l'évolution positive - éventuellement négative - des bénéficiaires de projets de sécurité alimentaire et de développement après la clôture de ces derniers ; le sens inverse est tout aussi possible. De loin, cette trajectoire insinue la diversité résilience des PPD, elle implique la pertinence d'une intervention spécifiée et calibrée à chaque catégorie d'exploitations agricoles. Elle permet ainsi d'identifier les points d'entrée d'une intervention donnée (Andrianaivoarimanga & al., 2017a). Dans ce sens, il est capital de tenir en compte que les exploitations, outre la culture vivrière, ont leurs éléments de capacité de prédilection et de préférence adaptative (Lalau, 2011) qu'est la diversification de revenus pour tisser et tricoter leur résilience (Lecomte, 2005). Cette diversification qui est un signe de prospérité et de lotis selon Ranaivoson (2010) se fait par le biais de l'investissement en matériels mécaniques, de l'élevage bovin, du recours au salariat et au petit commerce ; la diversification d'activités constitue un facteur de résilience important en permettant aux exploitations agricoles de ne pas succomber en dessous du seuil de survie. En effet, les matériels mécaniques tels que motoculteur kubota, charrue et charrette et l'élevage de bovin permet la vente numéraire de service ; de plus l'élevage de bovin permet la production de fumiers de parc dont la valeur

pécuniaire s'apprécie de plus en plus. Quant au salariat, il peut être journalier, mensuel et artisanal. En somme, l'extension des cultures vivrières, l'initiation aux activités de revenu additionnel, le petit commerce et le salariat constituent les formes de diversification adaptative de revenus que les agriculteurs entreprendraient pour renforcer sa capacité et tisser sa résilience. Ces choix s'expliquent par la nécessité d'un tampon alimentaire et/ou d'un tampon financier des exploitations agricole pour combler leur gap en autonomie alimentaire et mitiger l'érosion de leur stock en riz (Andrianaivoarimanga & *al.*, 2016). Ils abandonneraient dans le temps l'intensification agricole et l'investissement immobilier. La spécification et le calibrage des interventions qui se font dans cette optique auraient plus de probabilité de réussite en milieu rural.

L'analyse prospective a démontré que malgré les similarités de la situation des exploitations agricoles à la fin et au lendemain des projets, les exploitations agricoles ont différents niveaux de résistance dans le long terme selon l'approche utilisée par les projets. Ceci amène à dire que le mode d'intervention a un impact notable dans le long terme au niveau des exploitations agricoles malgré les similarités dans le court terme et le moyen terme. De surcroît, le choix d'approche et de mode d'intervention important pour viser une bonne durabilité des impacts des actions de résilience.

## **Conclusion partielle**

Les agriculteurs ont trois priorités de résilience, ce sont l'innovation technique, la sécurité foncière et la sécurité économique. L'innovation technique de l'exploitation est à la base de la sécurité alimentaire paysanne. Les ménages qui arrivent au stade de l'innovation technique de leur exploitation embrassent un bon niveau d'autonomie en riz contrairement à ceux qui sont encore en quête d'une sécurité foncière et une sécurité économique. Cependant, la sécurité foncière et la sécurité économique constituent, pour les agriculteurs, des préalables incontournables à l'innovation technique. Avant de s'aventurer dans les innovations techniques, ils préfèrent dans sa logique assurer leurs sécurités foncière et économique. Accepter ce fonctionnement stratégique paysan constitue le premier défi de tout intervenant voulant engrener les agriculteurs dans un projet de développement agricole quelconque en dépit de la rationalité et la logique de ce dernier.

Les agriculteurs, avec l'accompagnement des projets d'appuis, réalisent des bonnes performances homogènes en matière de sécurité alimentaire. Une fois que le tuteur de résilience quitte les lieux, les bénéficiaires adoptent différents types de stratégie pour entretenir leur résilience. Ce sont la croissance, l'extension, la diversification, la reconversion

et la subsistance. Ces stratégies sont dictées et décidées en fonction de la capacité des exploitations. En retour, elles impactent leur mécanisme de fonctionnement et la condition de vie de l'agriculteur et son ménage.

La conscience et la reconnaissance de cette différenciation résilience paysanne permettent de différencier et de spécifier les interventions pour promouvoir un développement le plus inclusif possible. Cette différenciation résilience dépend aussi en partie de la perception paysanne sur le bien-être humain. A cause de la rareté des ressources, les agriculteurs doivent faire le choix entre leur bien-être alimentaire et leur bien-être psychosocial. La durabilité et l'effectivité des impacts des interventions en dépendent par la suite. Par-dessus tout, les agriculteurs, dans leur logique, ont leur préférence tendancielle en matière de renforcement de capacité et de tissage de résilience : ce sont les activités permettant des recettes rapides telles que la vente de biens et de service qui constituent le premier choix de ces derniers. A ceci s'ajoute l'extension des cultures vivrières. Cette logique est en aucun cas à ne pas ignorer pour parvenir à une bonne adhésion des agriculteurs dans les projets de développement et de loin à un développement le plus inclusif possible.